

# ELISABETH KOPP, VOYAGE EN HIVER

**Titre original :** Elisabeth Kopp, Eine Winterreise

**Film long métrage documentaire, SUISSE 2007**

**Réalisation :** Andres Brüttsch

**VO, sous-titrée français-allemand**

**Durée :** 1h28

**Sortie prévue en salles en Suisse romande :** 31 janvier 2007

**Thème(s) :**


**Education aux citoyennetés :** la lente évolution vers l'égalité des droits entre femmes et hommes


**Histoire suisse :** Elisabeth Kopp, première femme au Conseil fédéral

**Education aux médias :** le journalisme d'investigation ou d'enquête (Affaire Kopp, Affaire Lewinski, etc.)



**Public concerné :**

 13-16 ans

 17 ans et plus

**Résumé :**

Le film s'ouvre sur un paysage de campagne hivernale. Elisabeth Kopp, silhouette fine, pensive, déambule seule. Puis elle reparaît, assise à la place du navigateur dans une voiture qui roule vers les lieux où elle a vécu. Filmée en gros plan, enregistrée en direct, sans possibilité d'échapper à l'oeil de la caméra, Mme Kopp répond avec clarté aux questions que l'on devine. On présume que le réalisateur a peut-être espéré des révélations nouvelles, ou espéré la forcer à se départir de sa ferme assurance. C'est compter sans la force de caractère de cette femme pourtant meurtrie. Elle redonne, une fois de plus, rigoureusement, la même version des faits, elle regrette la manipulation des rapports, la complaisance face au cirque médiatique, le manque de courage de la classe politique. Elle rappelle que le Tribunal fédéral l'a acquittée et que le plus acharné de ses accusateurs, le Tagesanzeiger, s'est rétracté, dix ans après les événements. Mais le mal était fait.

**Quelques repères biographiques :**

Elisabeth Iklé, née le 16 décembre 1936, a grandi à Berne. Excellente élève, elle y passe son bac, avant de commencer des études de droit à Zurich. Elisabeth est aussi, dès son âge le plus tendre, une excellente et patineuse artistique. Très engagée socialement, elle accomplit son service complémentaire féminin puis adhère en 1957 à la section féminine du parti radical de Zurich. Elle épouse en 1960 l'avocat Hans W. Kopp, dont elle aura une fille en 1963, Birgit. Elle s'engage dans la vie politique, devient en 1970 conseillère communale de Zumikon (ZH), cité dont elle devient présidente en 1974. Elle entre au Conseil National en 1979 et est nommée vice-présidente du parti radical suisse en 1984. Elle se fait remarquer par sa sensibilité aux questions environnementales et dépose plus de huit motions ayant trait à la protection de l'environnement et des animaux. En 1983 son mandat arrive à terme : elle est réélue triomphalement au National, récoltant des voix de tous les partis. Seul le sien se montre un peu frileux! En septembre 1984, elle est la première femme élue au Conseil fédéral, et doit alors affronter une première et violente campagne de presse contre son mari, campagne qu'elle a qualifié de "Schlammschlacht" (combat de boue). On lui confie le Département de justice et police. Elle devient une icône pour les femmes, faisant passer un nouveau droit matrimonial plus égalitaire, luttant pour le vote des femmes, et amorçant une révision de la législation en vue de l'égalité des droits entre femmes et hommes. Elle donne en 1986 mandat au procureur général d'élaborer un article sur la lutte contre le blanchiment d'argent. Elle sera aussi l'initiatrice d'un poste fédéral de délégué aux réfugiés. Mais la pression des médias contre le mari de la conseillère fédérale ne se relâche pas : on accuse M. Kopp d'avoir soustrait plusieurs millions de francs au fisc, de blanchir de l'argent sale par la société Shakarchi Trading (dont il fait partie du conseil d'administration), ce qui va amener le ministère public fédéral (Rapport Kaeslin) et le procureur général du canton de Zürich à s'en mêler. Lorsqu'une proche collaboratrice de Mme Kopp, Katharina Schoop,

informe celle-ci qu'une enquête va être ouverte sur la Shakarchi Trading, Elisabeth Kopp conseille à son époux, par téléphone, de démissionner au plus vite, ce qui lui vaudra l'accusation de "délit d'initié". Elle est cependant élue le 7 décembre 1988 à la vice-présidence du Conseil fédéral pour l'année 1989. Mais, subissant les pressions conjuguées des médias et des Chambres, trahie par son propre parti, Mme Kopp est finalement contrainte à démissionner du Conseil Fédéral le 12 janvier 1989. Le Parlement décide alors de créer une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les faits survenus au DFJP, présidée par le conseiller national Moritz Leuenberger. La commission accable le couple Kopp et les mettra même (illégalement) sous écoute téléphonique. Ce qui n'a pas empêché M. Leuenberger de devenir Président de la Confédération... Inculpées le 20 septembre 1989 de "violation du secret de fonction" par J.-D. Piller, procureur extraordinaire de la Confédération, Elisabeth Kopp et sa collaboratrice Katharina Schoop seront acquittées par le Tribunal fédéral le 23 février 1990 qui réduira leur intervention à une simple "erreur de jugement". Du côté des médias, le Tages-Anzeiger (l'un des principaux responsables de la cabale contre les Kopp) s'est vu contraint, dix ans après les faits, de se rétracter. Cela n'a pas empêché (non plus) trois des journalistes d'investigation qui s'étaient visiblement fourvoyés dans leurs accusations d'être récompensés par un prix, en 1989 déjà. L'un d'eux anime actuellement l'émission "10 sur 10" sur la première chaîne de TV alémanique, un autre enseigne le journalisme au Medienausbildungszentrum MAZ (école de journalisme à Lucerne)!

#### **Commentaire :**

*Elisabeth Kopp - Voyage en hiver*, donne la parole à Madame Kopp, à elle seulement, dix-sept ans après les faits. Il en résulte le portrait d'une femme intelligente, cultivée et volontaire, qui a payé très cher sa loyauté envers son mari. Le film débute sur l'échange des lettres entre elle et Andres Brüttsch qui ont abouti au tournage de ce document unique. Le réalisateur proposait de construire son film autour d'une interview faite en voiture. La réponse de Mme Kopp fut hésitante : peut-elle - et veut-elle - revivre encore une fois l'amertume et les souffrances liées à cette hystérie collective qui avait si violemment explosé contre elle et son mari ? Voyage en hiver = Voyage en enfer ! Les gros plans de la conseillère, filmée à travers le pare-brise, alternent avec les panoramiques la montrant lors de promenades solitaires, et les archives photos et télévision retraçant son ascension et sa chute. Mme Kopp rappelle combien elle a été seule dans sa carrière politique, seule femme dans un milieu d'hommes, seule et ostracisée lorsqu'elle a loyalement défendu son mari. Elle est aussi seule ici à témoigner. Les images de Brüttsch soulignent cet isolement. Lorsqu'à la fin du reportage, elle relit devant la caméra la lettre d'excuse qu'elle avait écrite (au moment de sa démission) au Parlement, à son parti, aux femmes qui lui avaient fait confiance, au peuple suisse, ses larmes coulent, et la caméra la filme impitoyablement. Mais elle reste digne et tente même un sourire. Dès son plus jeune âge, Elisabeth Kopp avait pratiqué le patinage artistique, une discipline qui lui va bien : on y garde le sourire, quoi qu'il arrive. Héroïne-victime de ce documentaire ambigu, Elisabeth Kopp interpelle nos consciences et nous émeut.

"On ne vous laissera tranquilles que lorsque vous serez malades, ruinés et divorcés" avait prophétisé une amie du couple Kopp en 1994. Avec raison: les Kopp ne sont toujours pas divorcés et l'heure du pardon n'a pas encore sonné. Certains membres de la presse présents aux Journées de Soleure 2007 - où fut présenté le film - reprochent encore à l'ancienne conseillère fédérale son "arrogant" entêtement à se poser en victime et son absence de contrition.

#### **Pistes pédagogiques :**

- Relever les faits et dates fournis par le film et reconstituer la chronologie de "l'affaire"
- Montrer comment un média peut construire une accusation par une mise en perspective tendancieuse des faits.
- Débattre avec les élèves sur la notion juridique de "présomption d'innocence". Est-elle toujours respectée ? Chercher des exemples.
- Débattre avec les élèves de l'intérêt que peut (ou ne peut pas) susciter un tel documentaire actuellement

#### **Pour en savoir plus :**

La construction médiatique de la "vérité" : une analyse du sociologue Stéphane Haefliger

[www.stephanehaefliger.com/pdf/med\\_6\\_lcmdlv.pdf](http://www.stephanehaefliger.com/pdf/med_6_lcmdlv.pdf)

Die Kopp-Affäre : <http://www.weltwoche.ch/artikel/?AssetID=5368&CategoryID=66>

[www.elisabethkopp-derfilm.ch](http://www.elisabethkopp-derfilm.ch)

---

**Suzanne Déglon Scholer**, enseignante au gymnase, responsable de Promo-Film Ecoles et de la TRIBU des Jeunes Cinéphiles, Lausanne, février 2007